

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** ZWALUW ELAST-O-FOAM**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

De combler les lacunes dans les applications intérieures et des cavités. Pour le remplissage et l'isolement autour des cadres de fenêtres et de portes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Den Braven Romania Comex S.R.L.
Buftea, Rasaritului Street (DN7), 51, Ilfov, Romania
Phone: +40372833300;
Fax: +40372833301;
www.denbraven.ro

Service chargé des renseignements:

Operations Departament
Mihai.Burete@denbraven.ro

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

During normal opening times: +40372833300
Monday to Friday 8:30 to 17:00 EET

Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy
Hôpital Central 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex
Tel : +33 3 83 22 50 50
Email: cap@chu-nancy.fr

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 1)

Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**· Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 2)

• Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

• 2.3 Autres dangers**• Résultats des évaluations PBT et vPvB****• PBT:** Non applicable.**• vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****• 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****• Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**• Composants dangereux:**

CAS: 101-68-8 EINECS: 202-966-0 Reg.nr.: 01-2119486870-28	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 13674-84-5 EINECS: 237-158-7 Reg.nr.: 01-2119486772-26-xxxx	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate ⚠ Acute Tox. 4, H302	5-20%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	oxyde de diméthyle ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 601-004-00-0	isobutane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2-10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 601-003-00-5	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2-10%

• Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****• 4.1 Description des premiers secours****• Remarques générales:**

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Position et transport en position latérale stable.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

• Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

(suite page 4)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 3)

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Retirer les vêtements et enlever ou gratter mousse fraîche avec soin.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.**· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Migraine

Dyspnée

Toux

Vertiges

Manifestations allergiques

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Symptomatal (décontamination, fonctions corporelles vitales)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Le nettoyeur recommandé: acétone

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 5)

**Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM**

(suite de la page 4)

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**· Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) OCF**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle**

VME	Valeur momentanée: 0,2 mg/m ³ , 0,02 ppm
	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ , 0,01 ppm
AR, C2	

115-10-6 oxyde de diméthyle

VME	Valeur à long terme: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm
-----	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 5)

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****Forme:**

Aérosol

Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état**Point de fusion:**

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

(suite page 7)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 6)

· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	235 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	3 Vol %
Supérieure:	16 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	5,5 bar
· Densité à 20 °C:	0,998 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	16 %
VOC (CE)	160 g/L
	16,00 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.2 Stabilité chimique** Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides, bases et oxydants. Amines et alcools. Polyols et de l'eau
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
 - Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
 - Gaz hydrochlorique (HCl)
 - Monoxyde de carbone
 - Dioxyde de carbone
 - Gaz nitreux

FR

(suite page 8)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 7)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

GUN GRADE B3 WINTER

Oral | LD50 | 5800 mg/kg (souris)

13674-84-5 tris(2-chlorisopropyl)-phosphate

Oral | LD50 | 3600 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Carc. 2

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Empêcher la pénétration dans les égouts.

(suite page 9)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 8)

· 13.2 Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 05 00	déchets non spécifiés ailleurs dans le chapitre 08
08 05 01*	déchets d'isocyanates
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
17 00 00	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)
17 06 00	matériaux d'isolation et matériaux de construction contenant de l'amiante
17 06 04	matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**SECTION 14: Informations relatives au transport****· 14.1 No ONU****· ADR, IMDG, IATA**

UN1950

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies**· ADR**

1950 AÉROSOLS

· IMDG

AÉROSOLS

· IATA

AÉROSOLS, inflammable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR****· Classe**

2 5F Gaz.

· Étiquette

2.1

· IMDG, IATA**· Class**

2.1

· Label

2.1

· 14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA**

néant

(suite page 10)

**Den Braven****Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 9)

- | | |
|--|-----------------------|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Attention: Gaz. |
| · Indice Kemler: | - |
| · No EMS: | F-D,S-U |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | |
| · ADR | |
| · Quantités limitées (LQ) | 1 L |
| · Catégorie de transport | 2 |
| · Code de restriction en tunnels | D |
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN1950, AÉROSOLS, 2.1 |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 11)



Den Braven

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.04.2016

Révision: 07.04.2016

Nom du produit: ZWALUW ELAST-O-FOAM

(suite de la page 10)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

FR